

Il importe aussi beaucoup de reconnaître que les minorités visibles ne sont pas représentées à la Chambre, et cela est très caractéristique des corps décisionnels de tout le pays. Il faut prendre cette affaire au sérieux et renforcer ce projet de loi de façon qu'il contribue à favoriser la mise en oeuvre de mesures multiculturelles.

Ces dernières semaines, j'ai assisté à de nombreuses cérémonies de remise des diplômes d'enseignement secondaire dans ma circonscription de Vancouver-Est. Je dois dire que 5 à 10 p. 100 seulement des diplômés du secondaire sont d'origine anglo-saxonne et que probablement aucun n'est d'origine française. Il s'agit en majorité de jeunes de minorités visibles qui tiennent énormément à poursuivre leurs études. Ils auront probablement à affronter des obstacles beaucoup plus grands à l'université que certains de leurs collègues.

Il importe que le projet de loi ne soit pas considéré comme symbolique et que l'on reconnaisse que le racisme et la discrimination constituent de véritables problèmes au Canada. Le gouvernement doit y arriver en admettant les injustices du passé. Je songe notamment aux injustices faites aux Canadiens d'origine japonaise qui ont subi une discrimination terrible conformément à la Loi sur les mesures de guerre. Les Canadiens d'origine chinoise ont aussi été victimes de discrimination pour avoir été frappés d'un droit d'entrée et avoir été assujettis à la Loi sur l'exclusion des Chinois, qui était carrément raciste.

• (1600)

Il est temps de reconnaître et de réparer ces injustices de sorte que nos jeunes puissent toujours dire avec fierté que peu importe leur origine ou la couleur de leur peau, tous ont les mêmes droits au Canada.

M. Ian Waddell (Vancouver—Kingsway): Madame la Présidente, je voudrais dire quelques mots suite à l'exposé de la députée.

Je peux m'exprimer assez librement; je vais perdre mon comté de Vancouver—Kingsway et j'aimerais mentionner une ou deux choses qui pourraient intéresser les députés.

Ma circonscription est celle qui compte le plus de Canadiens d'origine chinoise au Canada.

M. Belsher: La députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell) a dit que c'était la sienne qui en comptait le plus.

M. Waddell: Les opinions sont partagées concernant cette question mais je pense vraiment que c'est ma circonscription qui en compte le plus. Comme je l'ai déjà dit, cette circonscription, qui est devenue un endroit unique au pays en ce qui a trait aux immigrants en provenance de l'Asie, disparaîtra dans quelques jours avec le redécoupage de la carte électorale, même si je continuerai à la représenter jusqu'aux prochaines élections. Cette présence fait partie du nouveau visage du Canada et constitue un atout important pour ce dernier. Les Canadiens devraient d'abord considérer le flot d'immigrants en provenance de l'Asie comme un mouvement qui perpétue la façon dont le Canada s'est peuplé. Mes parents sont venus d'Écosse quand j'étais enfant. Il en est de même pour les gens qui sont venus d'Italie et d'autres régions de l'Europe. Nous connaissons maintenant une vague d'immigrants en provenance de l'Asie. Nous devrions considérer cet afflux comme un avantage parce que c'en est un.

Multiculturalisme canadien—Loi

Par ailleurs, nous nous efforçons de resserrer nos liens avec les pays du Pacifique. Cette région est celle qui connaît l'expansion la plus spectaculaire sur le plan commercial. Le Pacifique est l'un des océans qui baignent notre pays. Nous bénéficions de cette ressource importante que sont les diverses cultures de cette région. Nous avons des gens qui ont une tradition biculturelle. Ces descendants d'immigrants deviendraient des Canadiens en fréquentant nos écoles. Nous sommes différents des États-Unis en raison de notre patrimoine multiculturel; celui-ci est reconnu dans notre Constitution. Nous nous sommes engagés à dire à ces personnes qu'elles peuvent conserver une partie de leurs traditions. La présence des Canadiens d'origine asiatique constitue un grand avantage pour nous. Elle permettra au Canada de faire une percée dans la région du Pacifique qui englobent des pays de l'Asie. Nous devrions voir les choses de cette façon. Il m'a fallu un certain temps pour les voir ainsi, même dans ma circonscription.

La députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell), une éloquente porte-parole des immigrants et des groupes multiculturels et ainsi de suite, a soulevé la question des injustices du passé. Elle a parlé de la Loi sur l'exclusion des Chinois et du droit d'entrée qu'ils devaient payer, et du combat qu'elle a livré pour faire indemniser ceux qui avaient souffert de discrimination.

D'autres, dont mes prédécesseurs de la circonscription de Vancouver—Kingsway, Grace et Angus McInnis, ont lutté pour obtenir réparation en faveur des Canadiens d'origine japonaise pour le traitement raciste qu'ils ont subi au Canada durant la guerre. Je ne veux pas entrer dans les détails à ce propos, mais je tiens à répondre à une question que beaucoup de Canadiens ne comprennent pas à mon avis. Il s'agit de la question suivante: pourquoi s'occuper des injustices du passé? Je me rappelle avoir interrogé Pierre Trudeau à la Chambre à propos d'indemnisation. Il a haussé les épaules en disant: «Pourquoi livrer les batailles du passé?». Il faut pourtant s'occuper des injustices du passé pour s'assurer qu'elles ne se répéteront pas à l'avenir. Nous avons eu le cas du bateau rempli de juifs qui fut repoussé juste avant la guerre. Pensons-y. Réfléchissons à ce que nous avons fait.

Nous vivons dans un grand pays, un pays juste. Malgré les bouffonneries que nous faisons durant la période des questions et malgré les débats et les disputes dans lesquels nous nous engageons à la Chambre, voyez la question que j'ai posée aujourd'hui à la ministre des Communications (M^{me} MacDonald). Je lui ai demandé si elle allait s'occuper du cas de cet homme qui avait perdu son fils dans la tragédie de la plateforme pétrolière, et peut-être lui assurer une certaine représentation juridique. C'était beaucoup demander, mais elle a dit qu'elle s'en occuperait et y réfléchirait. Voilà ce qui se fait de mieux au Canada. Nous sommes un pays ouvert et juste. Nous devons nous assurer que la même chose se produira avec nos immigrants et avec la base multiculturelle de notre pays.

Nous avons adopté une constitution multiculturelle en 1982. Vous savez que j'ai trouvé à redire à la nouvelle loi de 1986, mais la Constitution de 1982 était magnifique. Le Canada est comme un gâteau à étages, si je peux m'exprimer ainsi. Nous avons les peuples autochtones à la base, puis les Français et les Anglais. Dans la Constitution il y avait la reconnaissance des